



## **Communiqué de Presse : Impact du Coronavirus sur l'Industrie aéronautique et Appel pour les Mesures de soutien en faveur des Compagnies aériennes**

Le Coronavirus (COVID-19) met à mal le secteur de l'aéronautique et l'économie mondiale tout entière. La pandémie a restreint les chaînes d'approvisionnement nationale et internationale. L'activité économique dans la plupart des régions a pris un coup du fait des mesures de quarantaine, et réduit de ce fait, la demande intérieure pour les biens et services. Le confinement imposé aux populations a un impact significatif sur les secteurs des voyages et du tourisme.

A ce jour, le COVID-19 a causé environ 6.674 décès à travers le monde. Jusqu'ici, 159 pays ont signalé des cas d'infections et en Afrique, les cas de contamination au 19 mars, s'élèvent à plus de 640 dans 34 pays.

Selon IATA (Association du Transport Aérien International), le volet exploitation des passagers de l'ensemble du secteur mondial du transport aérien, est censé perdre des revenus de l'ordre de 63 milliards à 113 milliards \$EU en 2020 bien qu'on ne dispose pas de données fiables pour évaluer l'impact sur les opérations de fret aérien. Les prévisions de croissance mondiale du PIB en termes réels, indiquent cette année, un déclin en deçà du seuil de 2,5% selon la revue *Economist Intelligence Unit*. Dans la probabilité où le virus resterait incontrôlé, l'impact économique serait plus profond et plus persistant.

**L'AFRAA invite les gouvernements africains à envisager des mesures de compensation pour les pertes inévitables, l'allègement des coûts exogènes d'exploitation et la subvention des compagnies aériennes dans le but de garantir la survie de l'industrie.**

« La demande de transport aérien a été négativement affectée par la pandémie du COVID-19, qui a entraîné des pertes pour les compagnies aériennes en raison de changements d'horaires importants, de restrictions et d'annulations de voyage. L'AFRAA recommande vivement aux compagnies aériennes africaines d'exhorter leurs parties prenantes à élaborer une stratégie de réponse proactive globale qui traite de l'impact négatif du COVID-19 sur leurs activités afin de s'assurer que les compagnies aériennes se redressent efficacement pour soutenir les secteurs économiques clés », a déclaré M. Abderahmane Berthé, Secrétaire général de l'AFRAA.



Il a ajouté que L'AFRAA se retrouve en première ligne avec ses membres et l'ensemble du secteur de l'aéronautique, pour promouvoir les efforts collaboratifs visant à conjurer et contenir la pandémie.

L'AFRAA continue de suivre étroitement l'évolution de la pandémie et publie régulièrement des bulletins pour informer les parties prenantes de la situation qui prévaut. Ces bulletins hebdomadaires sont destinés aux compagnies aériennes membres dans le but, non seulement de les aider à juguler l'impact du COVID-19, et également partager certaines recommandations et meilleures pratiques.

### **Qu'est-ce que l'AFRAA**

*L'Association des compagnies aériennes africaines, connue également sous le sigle de l'AFRAA, est une organisation professionnelle des compagnies aériennes des Etats membres de l'Union africaine (UA). Créée à Accra, Ghana en avril 1968, elle a son siège à Nairobi, Kenya. La mission de l'AFRAA vise à promouvoir, à servir les compagnies aériennes africaines et à défendre les intérêts du secteur africain de l'aéronautique. L'Association préconise l'avènement d'un secteur de transport aérien viable, interconnecté et accessible en Afrique, où les compagnies aériennes africaines deviendraient des actrices clés et des agents de développement économique en Afrique.*

*L'AFRAA compte parmi ses membres, 45 compagnies aériennes originaires du continent, y compris la plupart des grands opérateurs africains intercontinentaux. Les membres de l'Association représentent plus de 85% de l'ensemble du trafic international assuré par des compagnies aériennes africaines.*